

La Minerve



ERRATUM

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : De La Minerve

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Suzanne Sauriol, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection, aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
Vendredi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025, à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Lucie Bourque.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou la secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Suzanne Sauriol

Adresse : 6, rue Mailloux, La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 poste : 5501

Secrétaire d'élection : Lucie Bourque

Adresse : 6, rue Mailloux, La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 poste : 5502

Signature

Lieu : La Minerve

Date : 9 septembre 2025

Suzanne Sauriol

Présidente d'élection